

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 69

TRIMESTRIEL 01 | 02 | 03 2023

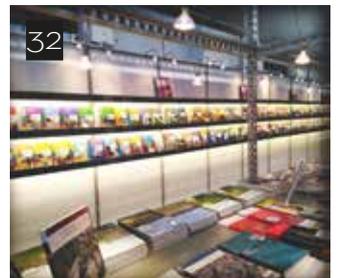


V. Rocher © SPW-AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407





Vue de Dinant lors de la mise en chômage de la Meuse, 2022. V. Rocher © SPW-AWaP

■ UNESCO

- 4 | De jeunes **professionnels/talents wallons** au Centre du **patrimoine mondial de l'UNESCO**

■ RESTAURATION

- 6 | Quelques **faits inédits** sur l'**ancien cirque des Variétés** de Liège
- 8 | **Restauration** des **stucs** et des **peintures intérieures** des collatéraux de l'**église Saint-Pierre à Chênée**
- 11 | **Restauration** de la **maison Lovinfosse** à Herstal

■ ARCHÉOLOGIE

- 14 | La **collection** de **châssis de fenêtre** et **vantaux de porte** menuiserie extérieure de la **matériauthèque de l'AWaP**
- 16 | **Tournai** : **fouilles préventives** sur le site du **Centre régional psychiatrique (CRP) Les Marronniers**
- 18 | Une **intervention archéologique** hors du commun : l'**opération Meusasec**

■ FORMATION

- 21 | **Formation** sur le thème de l'**énergie. Patrimoine : Adaptations aux normes énergétiques**
- 22 | L'AWaP a octroyé le **Prix du mémoire/travail de fin d'études 2022**
- 23 | **Revalorisation/Réaffectation** du **patrimoine industriel** – **Quatre journées d'étude** en 2023

■ PUBLICATIONS

- 24 | La **Chronique de l'Archéologie wallonne** a **30 ans!**
- 25 | Le cinquième **opus** de la collection **Vi@Malagne**

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 26 | L'**accessibilité** des **lieux patrimoniaux**
- 28 | Le **programme 2023** du cycle de **conférences** de la **Commission royale des Monuments Sites et Fouilles**
- 29 | Une **invitation au voyage** en **Haute Meuse**

■ ÉVÉNEMENTS

- 30 | L'**année anniversaire** de l'inscription des **sites miniers majeurs de Wallonie** se clôture en beauté
- 32 | Le **grand déstockage** des **publications**
- 32 | Les **Journées d'Archéologie** en **Wallonie**
- 32 | **Foire du Livre de Bruxelles**, édition **2023**
- 33 | Le **jeune public** à l'honneur de la **35^e édition** des **Journées du Patrimoine**

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | **Opération spectaculaire. On a tiré le bouchon de la Meuse**

DE JEUNES PROFESSIONNELS/TALENTS WALLONS AU CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les lecteurs réguliers du site Internet de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) ont peut-être été surpris de voir apparaître dans les actualités des appels à candidature pour la réalisation de stages au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO avec une bourse de Wallonie-Bruxelles International (WBI). Cela a peut-être éveillé votre curiosité. C'est pour cette raison et pour susciter de nouvelles candidatures que nous avons voulu donner la parole à deux témoins privilégiés.

Le premier, Maxime Woitrin, est délégué général adjoint de WBI auprès de l'UNESCO. Il négocie les stages avec le Centre du patrimoine mondial, lance les appels à candidature et organise la procédure de sélection des stagiaires. La seconde, Mathilde Daufresne, est étudiante en histoire de l'art à l'Université Libre de Bruxelles et a bénéficié d'une bourse WBI pour réaliser un stage au sein du Centre du patrimoine mondial.

Maxime Woitrin, pourquoi WBI offre-t-il des bourses à des étudiants wallons pour réaliser des stages ?

WBI en tant que Département des affaires étrangères de la Wallonie promeut la participation des talents wallons dans les organisations internationales (OI) prioritaires pour la Région, dont l'UNESCO, via un programme de bourses pour des stages en OI. D'une part, ce programme donne une opportunité unique à de jeunes Wallons d'acquies une expérience professionnelle dans une organisation internationale. D'autre part, il permet à la Wallonie de soutenir les organisations internationales par la mise à disposition de stagiaires et à ces mêmes organisations internationales de bénéficier de l'enthousiasme de jeunes Wallons.

Quels sont les intérêts pour la Wallonie d'organiser des stages au Centre du Patrimoine mondial ?

La Wallonie et les autres régions belges ont été élues en novembre 2021 au Comité du patrimoine mondial par les 193 États parties. C'est un vrai honneur et une grande responsabilité pour notre région. La Convention du patrimoine mondial ne se limite pas à la Liste du patrimoine mondial, c'est également un outil de protection et de conservation de ces sites exceptionnels reconnus mondialement. Nombre de ces derniers

sont touchés par les catastrophes naturelles et humaines, ce qui implique un accroissement du travail mais aussi une plus grande complexité des problématiques. De leur côté, les ressources humaines du Centre du patrimoine mondial restent limitées. Ces bourses WBI sont donc une opportunité pour la Wallonie de soutenir le travail de l'UNESCO en matière de protection et de conservation du patrimoine mondial tout en donnant une formidable occasion aux jeunes Wallons de contribuer à ce beau projet UNESCO. Tous les partenaires (le stagiaire, l'UNESCO et la Wallonie) sont gagnants dans cette initiative.

Pourquoi une collaboration avec l'AWaP ?

De manière générale, nous travaillons en étroite collaboration avec l'AWaP. Elle nous apporte son savoir technique mais aussi son expérience de plus de 20 ans dans le suivi du Comité et l'évolution des réflexions qui y sont menées. Nous sommes ravis de collaborer avec l'AWaP pour diffuser ces opportunités de stage UNESCO en patrimoine mondial. Cela s'inscrit dans la continuité de notre partenariat AWaP-WBI. En outre, cela nous permet aussi de toucher un public plus ciblé, celui du patrimoine.

D'autres appels sont-ils envisagés ?

Suite au premier stage au Centre du patrimoine mondial en cours, un autre stagiaire wallon va commencer au premier semestre 2023. L'UNESCO étant ravie des stagiaires wallons, un autre appel à candidatures sera probablement envisagé pour le second semestre 2023.



Bâtiment de l'UNESCO, Paris. © M. Woitrin

Mathilde Daufresne, pourquoi avoir répondu à l'appel à candidature WBI pour un stage au Centre du Patrimoine mondial ?

En tant qu'étudiante en histoire de l'art, je suis toujours à la recherche d'occasions d'affiner mes connaissances sur le monde de l'art et ses institutions muséales et culturelles.

Le stage proposé par WBI au sein de la prestigieuse organisation onusienne de l'UNESCO à Paris correspondait en tous points à mon aspiration. Mes compétences linguistiques ainsi que ma connaissance des enjeux patrimoniaux pouvaient être mises à profit.

Quelles sont vos missions ?

Je suis stagiaire dans l'Unité Europe et Amérique du Nord au Centre du patrimoine mondial. J'y apporte un appui au suivi de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Mes tâches sont diverses : effectuer des recherches, aider à rassembler des informations, rédiger

des courriers à destination des États parties et de la société civile, préparer la communication et les réunions en lien avec la Convention du patrimoine mondial, préparer les missions de suivi et travailler avec les Chaires UNESCO sur le patrimoine mondial. Ce stage est très varié et très prenant. J'ai le sentiment de participer à une cause large en faveur de la conservation du patrimoine mondial.

Que retiendrez-vous de ce stage ?

Cela m'a donné l'opportunité de découvrir l'intérieur d'une organisation internationale et cela m'a donné une vision enrichissante des réalités des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et ses enjeux. Le plus impressionnant est la diversité des missions à effectuer selon des normes internationales élevées tout en respectant des délais très serrés. Ce fut une grande expérience d'autonomie par laquelle j'ai désormais acquis de riches connaissances sur le fonctionnement d'un environnement multiculturel.

Ce programme donne une opportunité unique à de jeunes Wallons d'acquérir une expérience professionnelle dans une organisation internationale.

Un grand merci à WBI de m'avoir offert cette opportunité de stage à l'UNESCO et de me permettre de vivre une expérience enrichissante sur tous les fronts : professionnelle, intellectuelle, relationnelle et personnelle.

Maxime WOITRIN,
délégué général adjoint
de Wallonie-Bruxelles
auprès de l'UNESCO,
Mathilde DAUFRESNE,
étudiante en histoire de l'art
et Gislaine DEVILLERS

QUELQUES FAITS INÉDITS SUR L'ANCIEN CIRQUE DES VARIÉTÉS DE LIÈGE



Vue de la charpente métallique de l'ancien cirque des Variétés, Liège. © AWaP

Au cœur de Liège, à la rencontre des rues Sur-la-Fontaine, Thier-de-la-Fontaine, Lonhienne et Jonfosse, se dresse l'ancien cirque des Variétés, haut lieu du music-hall à la Belle Époque.

Aussi connu comme « manège de la Fontaine » ou comme « cirque d'hiver », il est construit en 1894 sur les plans de l'architecte liégeois François Petit (1850-1899), à l'initiative de la société anonyme du manège de la Fontaine, pour abriter un cirque permanent. Il remplace un manège construit sur le même site au milieu du XIX^e siècle. Sa structure métallique, couronnée d'une remarquable charpente, fut conçue avec l'aide de l'ingénieur G. Schmidt et réalisée par la société métallurgique liégeoise Pétry-Chaudoir.

En septembre 1900, le cirque permanent cède la place au théâtre de music-hall des Variétés. Un cirque saisonnier continuera toutefois de s'y produire chaque année au mois d'octobre. Cette période

faste s'achève avec la Première Guerre mondiale. La salle vivote quelques années encore après l'armistice, notamment pour d'importantes rencontres de boxe, avant de fermer ses portes durant l'été 1929. Un cynodrome occupera les lieux quelques temps. Au début de l'année 1930, les étages supérieurs sont convertis en un garage à voitures, accessibles par un double monte-charge de fabrication Jaspar. Les lieux sont définitivement abandonnés à l'automobile en 1937.

La charpente – seule partie visible de l'ossature métallique de l'édifice – est classée avec sa couverture comme monument par arrêté du 6 octobre 1987. La toiture fut restaurée entre 1989 et 1992. Le bâtiment est actuellement occupé pour l'essentiel par une salle de fitness.

Description

Le volume cylindrique, haut de 20 m et surmonté d'une toiture conique à lanternon, obéit à un plan et à une esthétique communs à la majorité des cirques permanents européens, héritiers directs des cirques d'été et d'hiver conçus à Paris par l'architecte français Jacques Hittorff au milieu du XIX^e siècle.

La structure principale est composée de vingt poteaux métalliques très probablement cerclés et enrobés d'une maçonnerie de brique dépourvue de tout appareil décoratif extérieur.

Elle était ceinte d'un ensemble d'annexes pour la plupart disparues. L'espace intérieur, d'un diamètre d'environ 34 m, est couvert d'une charpente composée de vingt fermes métalliques ;

La charpente – seule partie visible de l'ossature métallique de l'édifice – est classée avec sa couverture comme monument par arrêté du 6 octobre 1987.

il est éclairé par la verrière du lanternon et par autant de baies géminées percées dans le court muret formant tambour. Les fermes sont réunies par l'intermédiaire d'un anneau en planchettes de bois d'un diamètre égal à l'ouverture du lanternon. Les fermes traversent le tambour – dont le retrait de 3 m forme coursive – pour aboutir en extérieur sur le mur d'acrotère, au droit des poteaux métalliques auxquels elles sont boulonnées. Des croix de Saint-André relient les tronçons extérieurs des poutres principales, travail mal intégré qui trahit peut-être une reprise précoce. La conception des fermes « vise à rendre le treillis constitué de tiges travaillant en traction (barre à œil ou à chape) et de biellettes travaillant en compression, complètement articulé à ses nœuds par des goussets boulonnés; la toiture est ainsi mise en tension » (Barlet et Herman 1995).

La couverture, composée à l'origine de zinc à tasseaux et remplacée dans la seconde moitié du XIX^e siècle par une membrane bitumeuse, a été restituée au début des années 1990 par du zinc à joints debout. La face externe du tambour semble porter les traces d'un badigeon ocre clair, inexistant sur le reste de l'édifice. La face interne de la couverture est lambrissée de planchettes disposées en trois rangs concentriques de chevrons opposés

et découpée en caissons par un habile habillage en bois des structures maîtresses.

L'entrée principale, pourvue d'une marquise, s'ouvrait rue Lonhienne, tandis que les places de seconde et troisième catégories étaient accessibles par les rues Sur-la-Fontaine et Thier-de-la-Fontaine.

À l'intérieur, une volée d'escaliers donnait accès au niveau principal, qui abrite la salle des pas perdus, la piste proprement dite, un buffet et diverses loges. Les étages supérieurs étaient occupés par deux niveaux de gradins, dotés de banquettes en velours rouge amovibles permettant la pose d'un plancher pour des expositions, bals ou autres manifestations connexes. Des toiles peintes agrémentaient l'ensemble. Dans le soubassement, accessible à rue, se trouvaient des écuries pour une petite centaine de chevaux, avec tous les ateliers et remises utiles à cet usage.

Rien ne demeure des décors intérieurs, entièrement démolis pour les besoins du garage aménagé en 1930, à l'exception d'une corniche intérieure d'inspiration néoclassique, sur modillons et denticules, située juste sous le tambour de charpente et qui constituait la limite supérieure du programme ornemental.

Concepteurs

On connaît mal encore la production de l'architecte François Petit. Outre le cirque des Variétés, on peut citer le premier Grand Bazar de la place Saint-Lambert à Liège (1885, aujourd'hui démolé), le premier bâtiment de la succursale bruxelloise du Grand Bazar (1897-1898, aujourd'hui Galeries Anspach) ou le n°16 de la rue Beekman à Liège (1899).

L'ingénieur « G. Schmidt » doit encore être identifié. Il n'est pas exclu qu'il ait travaillé pour l'entreprise Pétry-Chaudoir, voire ait été formé au sein de celle-ci, comme ce fut assez fréquent à une époque où le contingent d'ingénieurs diplômés était encore clairsemé.

Jean-Marc ZAMBON

Bibliographie sélective

Archives de la Ville de Liège. Fonds des permis de bâtir.

AWaP. Archives de classement. Dossier LIÈGE/338.

BARLET Jacques et HERMAN Christine, 1995. Le Cirque des Variétés dans *Musique et patrimoine* (coll. « Dossiers de la CRMSF », 2), Liège, p. 127-133.

FRISENNA Marina, 1987. Le Cirque d'Hiver dans *Le patrimoine industriel et sa reconversion. Wallonie-Bruxelles*, catalogue d'exposition, Liège, p. 161-163.

GAILLART Sarah, 2010. Un siècle d'architecture commerciale. Les grands magasins dans les villes de Liège et de Charleroi (1855-1967) dans *Bulletin de la commission royale des monuments, sites et fouilles*, t. 22, p. 8-45.

La Meuse, éditions des 19 septembre 1894, 10 septembre 1900 et 28 août 1929.

DEBANTERLÉ René, 1984. Historique du Cirque des Variétés dans *Treize interventions dans le lieu*, catalogue d'exposition, Liège.



Vue ancienne de Liège montrant le bâtiment dans son contexte urbain. Extrait du dossier de classement. © AWaP

RESTAURATION DES STUCS ET DES PEINTURES INTÉRIEURES DES COLLATÉRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE À CHÊNÉE

L'église Saint-Pierre de Chênée remplace une église médiévale détruite en 1691 par les bombardements de l'armée de Louis XIV. De style classique, elle est édifiée entre 1700 et 1706 et est consacrée le 18 juin 1730.



Vue extérieure de l'église Saint-Pierre, Chênée. © AWaP

Construite en brique et pierre calcaire, sa silhouette massive compte une nef et deux collatéraux de six travées éclairées de baies en plein cintre à claveaux, ainsi qu'un chœur fermé par une abside à trois pans. L'édifice est couvert d'une bâtière à coyau animée de lucarnes à croupe et, sur les collatéraux, d'appentis percés des mêmes lucarnes côté sud. La tour occidentale de plan carré qui s'élève sur quatre niveaux, est couverte d'un pavillon à coyau et est couronnée d'un épi avec girouette. La sacristie date du milieu du XIX^e siècle.

L'intérieur de l'église est rythmé par deux rangées de colonnes toscanes en calcaire. Les voûtes, sur croisée d'ogives, sont doublées d'arcs à caissons ornés de stucs à têtes de chérubins et de feuillages. L'intérieur se distingue également par plusieurs éléments remarquables de son mobilier du XVIII^e siècle. De style Louis XV et d'excellente facture, ce dernier a été

exécuté par Jean-Denis Léonard. Les stalles sont d'Antoine Maréchal.

Les six statues du chœur, de style baroque, sont attribuées à Jean Hans, élève de Jean Delcour. Elles représentent saint Hubert, saint Pierre, la Vierge et l'Enfant, saint Joseph, un ange gardien et saint Nicolas. Le chemin de croix et les toiles du chœur, également du XVIII^e siècle, sont l'œuvre du peintre liégeois Henri Deprez. Le maître-autel est agrémenté d'une toile qui proviendrait de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert de Liège et d'un trône d'exposition en bois polychrome. Les fonts baptismaux, en marbre de Saint-Remy, sont de la fin du XII^e siècle (leur couvercle en cuivre date de 1840). L'orgue a été construit en 1871 par Arnold Clerinx de Saint-Trond. Enfin, il faut noter que les vitraux des collatéraux et du chœur datent des années 1950. Ils remplacent ceux détruits durant la guerre.

L'église et le presbytère voisin sont classés comme monument. Un site classé est également constitué de l'ensemble formé par l'église, le presbytère et les terrains environnants. Enfin, une zone de protection est établie autour de l'église et du presbytère.

Forte de son activité paroissiale, l'église a bénéficié d'une remise en peinture complète de ses espaces intérieurs dans le courant des années 1990. En 2012, des infiltrations de toiture étant présentes depuis plusieurs années, une phase de restauration des toitures et des corniches est réalisée. Compte tenu de ces infiltrations, les murs intérieurs présentaient des dégradations importantes (écaillage des peintures, effritements des enduits et fissurations diverses). Une seconde phase des travaux est donc lancée en 2014, consistant en la restauration des stucs et des peintures intérieures des collatéraux.



État des peintures avant travaux, église Saint-Pierre, Chênée. © Architectes Associés

Cette mission est confiée au bureau liégeois Architectes Associés. Une étude des décors a également été menée par l'IRPA afin de documenter les étapes successives de traitement des surfaces. Vu l'état de dégradation avancé de ces derniers, un décapage s'avérerait inévitable pour la bonne mise en œuvre des interventions. Dès lors, les informations

historiques ont été enregistrées afin de les transmettre aux générations futures.

Les sondages localisés dans la dernière travée de la nef ont mis en évidence :

- pour les enduits et les stucs, une succession de plusieurs couches de badigeon à la chaux de teinte similaire

soit un coloris blanc avec une touche de bleu ;

- pour les décors, une succession de quatre interventions (1922, 1945, 1955 et 1996) allant d'un décor néogothique à la remise en peinture de la fin du XX^e siècle.



Décapage des enduits en cours de chantier, église Saint-Pierre, Chênée. © AWaP



Réalisation d'une fenêtre archéologique, église Saint-Pierre, Chênée. © AWaP



Vue d'un collatéral après travaux, église Saint-Pierre, Chênée. © AWaP

Forte de son activité paroissiale, l'église a bénéficié d'une remise en peinture complète de ses espaces intérieurs dans le courant des années 1990.

Le chantier a débuté en février 2022 pour une durée de neuf mois. L'exécution, en deux lots séparés, s'est articulée de manière conjointe en différentes étapes :

- le décapage des enduits des voûtes, des arcs et des murs et l'examen de l'état sanitaire du support en brique ;
- la stabilisation des murs gouttereaux et des arcs par l'ajout de tirants au droit de chaque retombée d'arc ;
- la consolidation des briques structurales des voûtes qui présentaient des fissures importantes et des décrochements partiels ;
- la pose d'un nouvel enduit sur les voûtes, les arcs et les murs ainsi que l'enduisage des colonnes calcaires délimitant la nef ;
- la réparation à l'identique des décors en stucs, incluant les éléments décorés des clés de voûtes et des arcs, les moulures des chapiteaux et des pieds des colonnes, et celles des pilastres encastrés ;
- la mise en peinture de l'ensemble des surfaces restaurées, selon une teinte blanche répondant aux enduits historiques analysés ;
- la réalisation de trois fenêtres archéologiques laissant entrevoir le décor néogothique de 1922, au niveau de la travée de l'entrée latérale.

En raison de leur bon état de conservation et d'impératifs budgétaires, la nef et le chœur n'ont pas été inclus dans cette intervention. Dans une prochaine campagne de travaux, il sera possible d'achever la remise en l'état complet des espaces intérieurs de l'église, notamment grâce à la bonne mise en œuvre des différentes techniques de restauration de ce chantier exemplaire.

Florence BRANQUART et
Charlotte SCHOENMAECKERS

RESTAURATION DE LA MAISON LOVINFOSSE À HERSTAL



Façade principale en cours de restauration, maison Lovinfosse, Herstal. © Bureau Fellin Architectes

Le musée communal d'Herstal occupe une jolie maison des XVII^e et XVIII^e siècles, implantée en retrait de la place Licour, cœur historique de la ville mosane. L'ensemble fut construit dès 1664 à l'initiative de la famille Lovinfosse et est classé comme monument depuis le 14 septembre 1934.

L'habitation est composée d'un volume principal, complété d'une tour d'escaliers hors œuvre en façade arrière, et de deux volumes bas ajoutés quelques décennies plus tard qui englobent l'entrée primitive.

Le volume principal est un élégant édifice de style mosan, élevé en brique et pierre calcaire sur deux niveaux et demi et coiffé d'une bâtière aiguë d'ardoises, agrémentée à mi-pente d'une petite lucarne à croupe. La façade avant présente une structure inusuelle, organisée autour de fenêtres à croisée en pierre (à meneau au dernier niveau) jumelées

La façade avant
présente une structure
inusuelle.

par trois à chaque étage, dessinant une remarquable résille de baies où se confondent les travées. Un soubassement en pierre porte une maçonnerie de brique zébrée de bandeaux prolongeant les seuils, traverses et linteaux des croisées. Les bandeaux d'étage portent chacun une rangée de clés d'ancrage, la plus haute

formant le millésime 1664. L'élévation est complétée de deux harpes d'angle en pierre calcaire et d'une rangée de blochets soutenant les coyaux. La façade arrière est de structure quasi identique mais interrompue par la tour d'escaliers.



Situation après travaux, maison Lovinfosse, Herstal. © Bureau Fellin Architectes

Le volume de droite, plus discret mais non moins intéressant, exprime la transition entre tradition mosane et classicisme. Appuyée sur un court soubassement de remploi en grès, la façade en brique compte trois travées inégales. Le portail en plein cintre de l'entrée primitive est accompagné d'une fenêtre et d'une seconde porte à linteau droit; une baie à traverse et deux baies à croisée les surplombent. Une demi-toiture d'ardoises couvre l'ensemble et une lucarne à croupe amortit la travée centrale. La corniche originale, identique à celle du volume principal,

a été transformée en chéneau sur blochet au début du XX^e siècle. Sur le mur arrière s'appuie une annexe basse quasi contemporaine, avec baies à meneau. Un pavillon carré en fond de parcelle date de la même époque.

Par effet de mode, l'ensemble a été badigeonné dans un ton clair autour de 1800, puis entièrement décapé un siècle plus tard. L'avant-cour et la cour intérieure conservent un remarquable pavage en mosaïque de galets, complété lors de la campagne de restauration du début des années 1970. C'est dans le cadre de

En cet automne 2022, c'est la première phase de ce projet global qui a été inaugurée, à savoir la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment classé.

ces travaux, conduits par l'architecte liégeois Nicolas Leclerc, que l'ensemble devient musée communal.

Près de 45 ans plus tard, le musée communal d'Herstal nécessitait d'être repensé dans son ensemble pour s'adapter aux exigences de la vie actuelle, notamment en termes d'espace, de confort pour les bureaux ou encore d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, le bâtiment souffrait de certaines dégradations liées entre autres à la pollution urbaine, à des défauts dans la récolte des eaux de pluie et au vieillissement des menuiseries extérieures. La Ville d'Herstal, propriétaire du lieu, a confié le projet à l'association momentanée des bureaux Olivier Fourneau Architectes & Bureau Fellin Architectes. Ce projet se décline en plusieurs phases. La première étape consiste en la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment classé. La seconde étape prévoit la construction d'une extension contemporaine accolée à ce dernier, dialoguant avec l'ancien grâce à une étude soignée des textures et des couleurs de matériaux. L'extension accueillera les nouveaux



Détail des menuiseries des baies, maison Lovinfosse, Herstal. © Bureau Fellin Architectes

bureaux de l'Office du Tourisme ainsi qu'un centre d'interprétation. Pourvue d'un ascenseur, elle permettra également l'accès au musée pour les personnes à mobilité réduite, sans que la redistribution des espaces ne vienne dénaturer l'intérieur de l'édifice protégé. Enfin, la scénographie muséale devra être revue afin de s'adapter aux changements opérés.

En cet automne 2022, c'est la première phase de ce projet global qui a été inaugurée, à savoir la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment classé. Le montant des travaux s'élevait à 400 000€ TVA comprise, dont 60% pris en charge par l'AWaP. Les travaux ont été scindés en trois lots et ont été confiés à des artisans spécialisés. Les principales interventions comprenaient :

- la restauration des maçonneries de brique et le remplacement des joints au ciment par un jointoiement beurré à la chaux, avec pose d'un badigeon ;
- la réparation des pierres d'encadrement et de soubassement des façades ;

- la restauration complète des châssis, portes et contrevents, en ce compris une amélioration de l'étanchéité à l'air des châssis ;
- le renouvellement des couvertures de toiture en ardoises naturelles, en ce compris quelques travaux de charpenterie et la modification du système d'écoulement et de reprise des eaux pluviales ;
- la restauration des éléments métalliques ponctuels : hampe d'ornementation en fer forgé, ancrés de façades et grilles de soupiraux.

L'élément le plus visible de cette restauration est sans nul doute l'application d'un badigeon rouge-rosé sur l'ensemble des maçonneries en brique. Ce choix s'est imposé tant d'un point de vue technique qu'esthétique. D'une part, le badigeon joue un rôle de protection respirante pour le parement dont les briques ont été endommagées par des nettoyages antérieurs agressifs. D'autre part, il apporte une forme de cohérence à l'ensemble du bâtiment et une remise en valeur des encadrements et des

soubassements en pierre. Le jeu de contrevents, d'un rouge plus soutenu, complète élégamment la composition. Ils font à présent, de ce bâtiment classé, un élément à voir, ou à redécouvrir, dans l'ensemble urbain hautement historique de la place Licour.

Nathalie ABSIL
et Jean-Marc ZAMBON

LA COLLECTION DE CHÂSSIS DE FENÊTRE ET VANTAUX DE PORTE MENUISERIE EXTÉRIEURE DE LA MATÉRIAUTHÈQUE DE L'AWAP

Cet article est le premier d'une série consacrée à la thématique particulière des châssis de fenêtre et vantaux de porte conservés dans la collection de la matériauthèque.

Nous proposons d'introduire le sujet en abordant le contexte, les caractéristiques générales de la collection et les objectifs poursuivis à long terme.



Châssis du château-ferme d'Aïsche-en-Refail. Aile sud, rez-de-chaussée 2021.
Don de Mesdames Hauspy et Poos. N° inventaire matériauthèque : M/A/2021/021.

© AWaP

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux experts du patrimoine s'interrogent sur le traitement des châssis historiques, une problématique au cœur du patrimoine classé. La lutte contre le réchauffement climatique a donné un coup d'accélérateur à « l'extinction de masse » de châssis à valeur patrimoniale des bâtiments non protégés. La sauvegarde dans l'urgence d'exemplaires remarquables ou représentatifs et l'enregistrement d'informations pertinentes de ces objets dans leur contexte sont aujourd'hui les seules actions à mener pour améliorer les connaissances, rendre ces items visibles et argumenter en faveur, pour ceux qui remplissent tous les critères, de leur conservation *in situ*.

En décembre 2022, la collection de la matériauthèque comprenait trente-cinq châssis (dont trente-et-un en bois) et cinq vantaux de porte en menuiserie extérieure.

Les premières pièces sont entrées dans la matériauthèque en 2010. Dès le début, la captation de l'ouvrage complet en l'état a été privilégiée, ce qui a entraîné des modes de prélèvement, des conditions de stockage et de conservation spécifiques, ces pièces étant par nature hybrides en termes de matériaux constituant.

40 % des pièces proviennent de bâtiments classés de toutes les provinces wallonnes, toutes fonctions confondues et datés entre le XVIII^e siècle et 1950 :

Presque tous
ces châssis de fenêtre
et vantaux de porte
ont été sélectionnés par
des experts du patrimoine
soucieux de conserver
des témoins physiques
représentatifs ou rares.

couvent des Ursulines à Mons, château du Faing, prieuré de Beaufays, maison Place du Baillage à Bouvignes-sur-Meuse, maison de Henri Snyers rue Louvrex à Liège, prieuré Saint-Nicolas d'Oignies, Grande scierie Wincqz à Soignies, château d'Aische-en-Refail et la halle al Chair à Namur. 60 % des items sont issus de bâtiments à l'inventaire et ont été récupérés dans le cadre de rénovations ou de démolitions. Les grands types sont représentés : châssis à dormant à croisée et ouvrants, châssis à ouvrants battants et imposte, à petits et grands carreaux, châssis fixes. Les modes de fermeture également : châssis à coulisse ou guillotine, à espagnolette, à crémone, à tourniquet, à fléau.

Presque tous ces châssis de fenêtre et vantaux de portes ont été sélectionnés par des experts du patrimoine soucieux de conserver des témoins physiques représentatifs ou rares. Ce mode de sélection se fait essentiellement sur base des connaissances acquises au fil des années par les spécialistes concernés. Il est produit par la reconnaissance de la valeur de l'ouvrage (identification) et varie suivant le cadre spatio-temporel où il est élaboré.

L'objectif qui s'est affirmé au fil de la collection est de constituer un corpus de référence de châssis et vantaux types par période. Cela nécessite une base de connaissances et une terminologie partagée par l'ensemble des acteurs concernés, une chrono-typologie qui fait consensus. Le champ des investigations

est nécessairement pluridisciplinaire: archéologie du bâti et analyses scientifiques afférentes, histoire de l'art et de l'architecture, histoire des techniques (traités anciens), savoirs et savoir-faire en menuiserie, évolution technologique des ouvrages en serrurerie et des verres à vitre.

Un groupe de travail s'est constitué depuis 2021 autour de cette thématique pour mettre au point des méthodologies (mode de collecte des données *in situ*, description systématique) et débattre des spécificités typologiques en étudiant des cas particuliers. Nous tenons à remercier ici Jean-Louis Vanden Eynde, Gérard Bavay et Céline Scheppers, qui ont accepté les premiers de se prêter à cette expérience pour une mise en commun de leurs connaissances. Le groupe est ouvert à tout expert intéressé à le rejoindre, suivant les thématiques abordées. Nous aurons également l'opportunité d'échanger avec le groupe de spécialistes qui planchent sur des problématiques similaires en Région bruxelloise (MRAH, IRPA, Urban.brussels). L'entreprise est d'envergure et ne fait que commencer mais elle promet d'être très enrichissante et féconde.

Virginie BOULEZ

Bibliographie

Les châssis -, 2003. Les châssis dans les monuments classés : journée de réflexion, 6 mai 2003, Liège. Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

MARCHAL Martine, 2010. Les châssis anciens vont-ils disparaître ?, *La Lettre du Patrimoine* n° 19, p. 3.

GUILLAUME Étienne, 2011. Les châssis anciens, un patrimoine en danger ? Regards sur quelques châssis remarquables conservés en Wallonie, *La Lettre du Patrimoine* n°22, pp. 3-4, 21.

Monumental n°1, 2020. La fenêtre dans l'architecture : connaissance, conservation, restauration. Éditions du Patrimoine. Centre des Monuments nationaux.

FRAITURE Pascale *et al.*, 2016. *Between Carpentry and Joinery, Wood Finishing Work* dans *European Medieval and Modern Architecture* (Scientia Artis 12), Royal Institute for Cultural Heritage, Bruxelles.

GAUTIER Patrice *et al.*, 2021. L'église Notre-Dame de Mousty (...) dans *Cerner le passé. Mélanges en l'honneur de Patrick Hoffsummer*, Université de Liège, pp. 311-323.

TOURNAI : FOUILLES PRÉVENTIVES SUR LE SITE DU CENTRE RÉGIONAL PSYCHIATRIQUE (CRP) LES MARRONNIERS

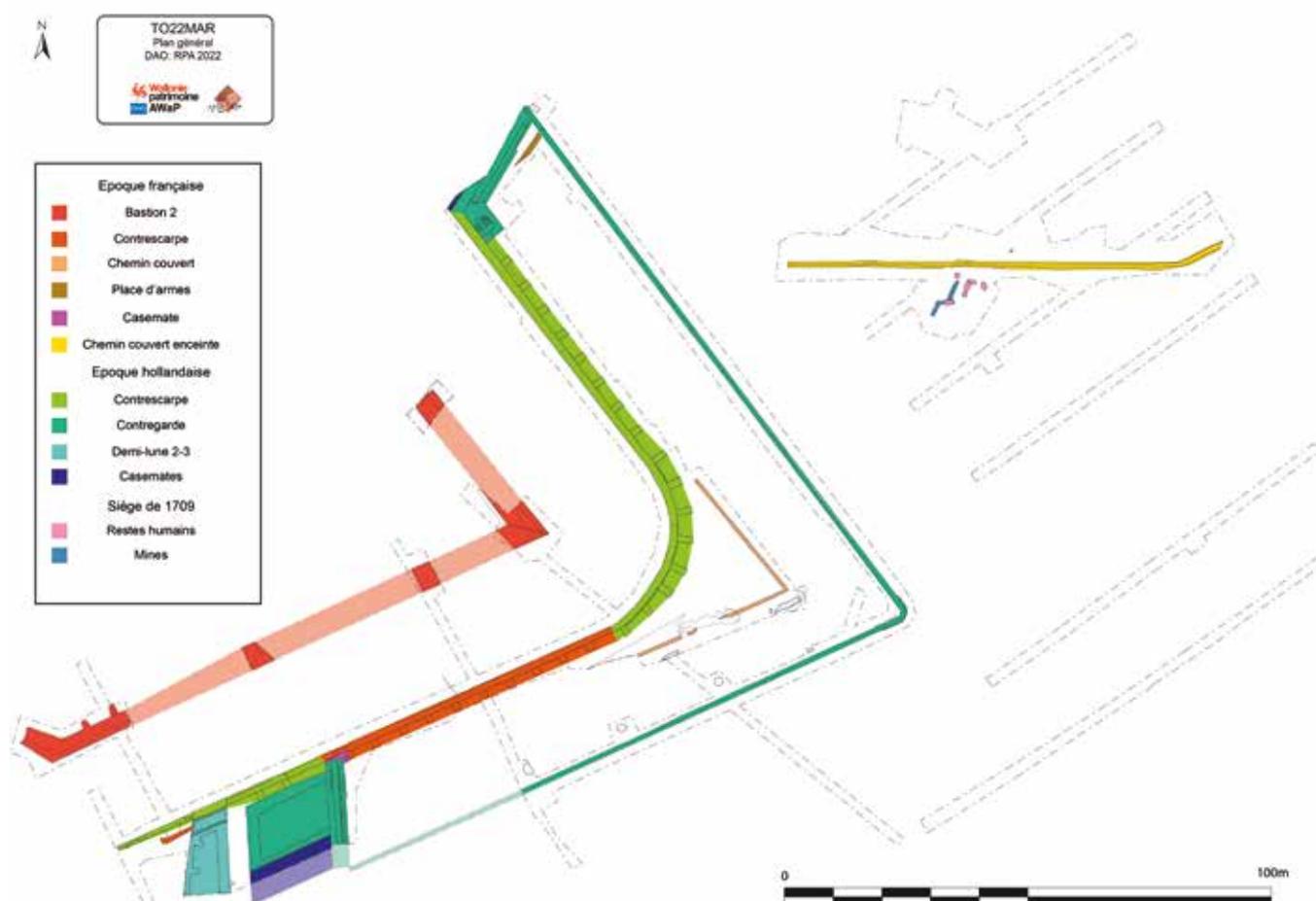
Le projet de construction d'un nouvel hôpital psychiatrique sécurisé au CRP Les Marronniers à Tournai a fait l'objet d'une fouille préventive, menée par l'asbl Recherches et prospections archéologiques (RPA), mandatée par l'AWaP. Ces investigations ont eu lieu d'avril à juillet 2022 et ont permis de livrer des vestiges de la citadelle de Tournai ainsi que du siège de la ville de 1709.

La citadelle de Tournai a été érigée entre 1667 et 1674. En 1709, lors de la guerre de Succession d'Espagne, la citadelle est attaquée sur ses fronts oriental et occidental. Elle est partiellement démolie en 1745, puis en 1782. Entre 1816 et 1822, elle est rétablie par les Hollandais. Lors du démantèlement des fortifications de la ville entre 1863 et 1864, elle est rasée à l'exception des bâtiments centraux qui seront réhabilités en caserne d'infanterie et qui subsistent encore aujourd'hui.

D'autres vestiges de cette place militaire sont encore préservés. Parmi ceux-ci figure un réseau de galeries souterraines

exploré depuis les années 1980 par les Amis de la Citadelle de Tournai. Certains tronçons sont situés dans la parcelle des futurs aménagements. Dès lors, des accords ont été pris avec les aménageurs pour protéger ces segments. En outre, les responsables des Marronniers se sont engagés à maintenir un maximum des vestiges qui seraient exhumés en construisant les futurs bâtiments sur pieux et en remblais.

Les investigations archéologiques ont donc été organisées en fonction de ces intentions. D'une part des sondages ont été réalisés en vue de connaître les murailles contenant les galeries à



Plan général des vestiges, site du Centre régional psychiatrique (CRP) Les Marronniers, Tournai.



Mur de contrescarpe, chemin couvert et sol, site du Centre régional psychiatrique (CRP) Les Marronniers, Tournai. © AWaP.

préservé. D'autres part, les fouilles ont été limitées à l'emprise des futures constructions.

Ces recherches ont permis d'appréhender le bastion 2 de la citadelle, appelé à l'époque française, bastion de la Reine. On y distingue les deux faces et le flanc droit du bastion séparé par un fossé de la contrescarpe. Celle-ci forme un angle arrondi devant le saillant du bastion et est suivie sur près de 200 m. Ces deux maçonneries disposent de contreforts, sur la face opposée à celle donnant sur le fossé, répartis de manière régulière. Ceux de la contrescarpe, selon leur volume et leur espacement, traduisent deux phases de constructions, l'une française, l'autre hollandaise.

Les ouvrages externes de l'époque française sont peu conservés : un mur limitant le chemin couvert, un mur de la place d'armes, à droite de la demi-lune 1-2, une casemate et la base du mur de contrescarpe du fossé de la demi-lune 2-3 qui sert d'assise à la face gauche de la demi-lune hollandaise.

L'élément de la demi-lune hollandaise est formé de murs qui enserrant une levée de terre. Il dispose d'un passage anciennement voûté reliant la demi-lune à la contregarde. Celle-ci est limitée par un mur d'1 m de large situé à 21 m de la contrescarpe. À ses extrémités se placent des dispositifs contenant des casemates, hélas mal conservées et à la limite d'emprise de la fouille.

Sous le mur de contrescarpe principalement, circulent des galeries souterraines suivies sur près de 425 m cumulés. Elles ont été aménagées primitivement au XVII^e siècle, mais ont été en partie refaites notamment à l'époque hollandaise. Toutefois la date 1791 gravée dans le mortier d'une galerie, interpelle car elle sous-entend des travaux à la fin de la période autrichienne qui ne sont pas renseignés par des documents écrits.

À l'ouest de la citadelle a été mis au jour un chemin couvert qui se déployait devant l'enceinte urbaine et qui est rarement représenté sur les plans anciens

de la ville. Il comprend un niveau de circulation limité par un muret bas au nord et par un parapet présentant un fruit au sud.

C'est aux abords de ce chemin couvert que le siège de 1709 a laissé des traces. Dans un cratère d'explosion de mortier, pas moins de dix corps de soldats morts au combat ont été inhumés. À proximité, une galerie de contre-mine a livré les restes de trois individus. Ceux-ci ont probablement été écrasés par l'effondrement de la galerie qu'ils étaient occupés à creuser pour tenter de défendre la citadelle.

Ces investigations témoignent du potentiel archéologique considérable conservé sous les parcelles non encore bâties dans le périmètre de l'ancienne citadelle. Elles offrent la possibilité d'aborder les aménagements successifs, voire non connus de cette citadelle. En outre l'analyse du siège de 1709 nous renseigne de la réalité des événements lors de cette page d'histoire de la ville. La poursuite des études et analyses du site ainsi que des objets et individus retrouvés apporteront certainement un lot d'informations inédites.

Isabelle DERAMAIX (AWaP),
Jonathan DURIEUX
et Alexis WATTERMAN (RPA)



Superposition des phases françaises et hollandaises de la demi-lune 2-3 et passage dans la demi-lune, site du Centre régional psychiatrique (CRP) Les Marronniers, Tournai. © AWaP.

UNE INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE HORS DU COMMUN : L'OPÉRATION MEUSASEC

Informés par les collaborateurs de la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) de la mise en chômage de la haute Meuse à l'automne 2022, les archéologues de l'AWaP ont mis en place une opération archéologique visant d'une part à compléter des informations partielles déjà acquises, et d'autre part, à collecter de nouveaux indices à propos de vestiges archéologiques directement liés à la traversée du fleuve en différents endroits (passages à gué, ponts).



Observations du départ d'un ancien gué en rive droite, Bouvignes. © AWaP

Pour rappel, la mise en chômage consiste à vider une grande partie des eaux entre la frontière française et La Plante (Namur), de manière à permettre l'inspection, la réparation et l'entretien des berges et des ouvrages d'art. Cette spectaculaire opération est organisée par le Service public de Wallonie - Mobilité et Infrastructures (SPW-MI), tous les 5 ans depuis 2007; avant cette date, elle se déroulait tous les 3 ans.

C'est ainsi qu'en 1998, une première prospection d'envergure appelée Meusasec a été réalisée à l'initiative de Marc Jasinski (Centre de Recherches archéologiques fluviales - CRAF), en collaboration avec la Direction de l'Archéologie de l'époque. En trois weekends, avec l'aide d'une centaine de bénévoles, pas moins de nonante sites ont été répertoriés et ensuite inventoriés. Lors de chômages suivants, des vérifications ont été menées en 2001 et de nouveaux sites ont été ajoutés en 2007; la même année, des plongées ont été réalisées par les membres du CRAF.

L'occasion se présentait à l'automne 2022, soit près de 25 ans après la première prospection, d'également dresser un état des lieux et de clôturer certains dossiers.

Les interventions archéologiques ont été menées entre le 26 septembre et le 14 octobre 2022, en étroite collaboration avec la Direction des Voies hydrauliques de Namur et la Direction de la Gestion hydrologique (SPW-MI) tant en ce qui concerne l'accès aux informations de base (relevés bathymétriques des différents biefs, suivi du niveau de l'eau durant toute l'opération) qu'au niveau des autorisations de circuler sur les berges et de plonger en scaphandre autonome.

En fin de compte, neuf jours seulement ont pu être consacrés aux opérations archéologiques, cinq pour les prospections pédestres et quatre pour les plongées.

Parallèlement aux prospections pédestres et subaquatiques, un suivi archéologique a été mené par



Pieux en rive droite, vestiges du pont de 1918 qui arrivait en direction du passage sous les voies de chemin de fer sur la rive opposée, Bouvignes. © AWaP

Marie Verbeeck et Olivier Gailly lors des travaux de la Région wallonne sur le pont Saint-Jean à Anseremme (Dinant).

Le choix des lieux d'intervention, tant en prospection pédestre qu'en plongée, a été guidé par les questions relatives aux traversées du fleuve à Dinant, Bouvignes et Houx et a fortement été conditionné par l'effectif disponible. Le personnel de l'AWaP a pu compter sur la participation de bénévoles de la MPMM, du CRAF et d'étudiants en archéologie de l'UCLouvain.

Par ailleurs, des sites observés mais non complètement relevés en 1998 et 2007 et localisés dans des biefs où le niveau de l'eau était particulièrement bas cette année, ont fait l'objet d'un examen approfondi; des relevés à la station totale et par photogrammétrie par un drone, complètent enfin les premières données engrangées manuellement.

Le constat de disparition de certaines cibles inventoriées en 1998 a été posé; ainsi les battes des îles d'Ouvreau et d'Androssart (commune d'Hastière) ont

Le choix des lieux d'intervention,
tant en prospection pédestre qu'en plongée,
a été guidé par les questions relatives
aux traversées du fleuve
à Dinant, Bouvignes et Houx.

complètement disparu suite aux travaux de rectification du lit et des berges, vraisemblablement par méconnaissance des gestionnaires du cours d'eau. De même, un départ d'enrochement de passage à gué repéré en 1998 à Anseremme (Dinant) a été perturbé par des travaux de réfection de berge.

Parmi les sites terrestres ayant fait l'objet d'un réexamen cette année, les vestiges localisés entre Dinant et Bouvignes ont été privilégiés. Les échanges avec les collaborateurs de la MPMM connaissant bien l'histoire du lieu ont permis de mieux documenter les vestiges parfois ténus. Ainsi, à Bouvignes (rive droite), un alignement de quatre pieux enregistrés en 2007 a été augmenté de deux autres poteaux visibles mais

situés sous le béton de berge. On sait maintenant qu'ils sont le reliquat d'un pont en bois jeté au-dessus de la Meuse par les Allemands en 1918.

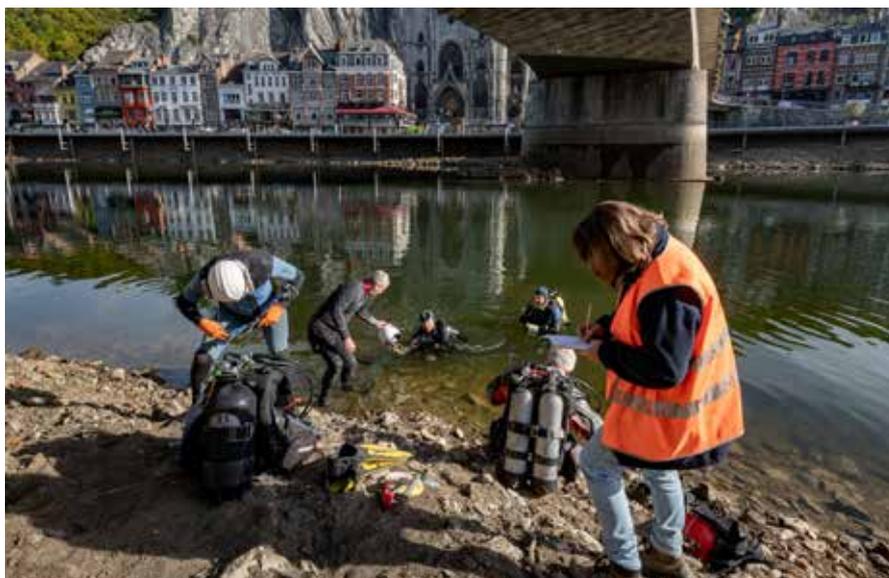
Outre leur intérêt, les sites de plongée ont été visités et ensuite choisis au début du chômage en fonction de leur accessibilité, en accord avec le CRAF dont les membres ont effectué les plongées.

Deux cibles ont été retenues : à Houx, au pied du château de Poilvache où un enrochement est visible en oblique sur deux tiers jusqu'à la pointe de l'île située en amont (un jour) et sous le pont de Dinant (deux jours).



Mise en chômage de la Meuse, 2022. V. Rocher © SPW-AWaP

Parmi les sites terrestres ayant fait l'objet d'un réexamen cette année, les vestiges localisés entre Dinant et Bouvignes ont été privilégiés.



Changement d'équipes de plongeurs, recherches sous le pont, Dinant. V. Rocher © SPW-AWaP

La première avait juste été observée en 1998, la baisse des eaux plus importante en 2007 avait permis de mieux comprendre l'emplacement du passage à gué mais n'avait pu être approché. La recherche historique communiquée par la MPMM a mis en évidence la présence d'un deuxième passage à gué juste en aval de l'île ainsi qu'une pêcherie. Deux mises à l'eau ont permis d'observer le fond de la Meuse sur une portion de près de 300 m. Les prospections ont livré des informations intéressantes relatives à l'état du fond de la rivière et au potentiel archéologique encore

présent. La découverte exceptionnelle d'une aiguière/chaufferette en laiton mosan de la première moitié du XV^e siècle est à signaler. L'objet trouve des comparaisons dans les exemplaires exposés dans les vitrines de la MPMM, dont l'un a été découvert en fouille au château de Poilvache et l'autre lors de dragages en 1996.

Sous le pont de Dinant, six plongées réparties sur deux jours consécutifs ont été menées afin d'observer les zones non détruites par les dragages successifs qui ont oblitéré tout vestige tant en amont qu'en aval de celui-ci. Ces travaux avaient livré de nombreux objets divers dont un canon et une série importante de sabots de pieux liés à la construction des piles de ponts antérieurs. Des prospections en amont et en aval ont permis de constater les dégâts causés par les dragages malgré la présence de quelques sabots métalliques dont une concentration en amont de l'arche en rive gauche.

Enfin, grâce à un passage en amont de l'île Vas-Ti-Frotte à La Plante, il a été constaté que la batte était toujours présente. Cependant, son appareil a subi des dégâts depuis 1998. Le niveau d'eau, trop haut dans ce bief et le personnel limité n'ont pas permis des observations plus poussées. Toutefois, des prises de vue par drone ont été effectuées. Une prochaine mise en chômage et des travaux envisagés dans ce bief

autoriseront, espérons-le, des investigations plus poussées sur ces vestiges des premiers ouvrages du XIX^e siècle.

L'intervention archéologique déclinée sous plusieurs formes lors du chômage de 2022 pointe, une fois de plus, d'une part, la fragilité des vestiges archéologiques en lien avec le fleuve qui, méconnus, sont détruits par les engins de génie civil et, d'autre part, le potentiel archéologique que recèlent encore le lit et les berges de la Meuse malgré les travaux et aménagements.

Enfin, elle permet de souligner l'excellente collaboration et coordination entre les Directions d'un même service public et l'intérêt porté pour le patrimoine fluvial tant par les agents que leurs Directeurs. La motivation et l'implication des bénévoles à pied ou en plongée pour connaître et sauver un patrimoine commun, doivent, cette fois encore, être mises à l'honneur. Que tous les intervenants à cette opération 2022 soient ici vivement remerciés.

Cécile ANSIEAU



Aiguière/chaufferette juste après sa découverte, Houx. © AWaP

FORMATION SUR LE THÈME DE L'ÉNERGIE. *PATRIMOINE : ADAPTATIONS AUX NORMES ÉNERGÉTIQUES*

Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », 29 et 30 novembre 2022

L'amélioration énergétique de nos bâtiments est devenue aujourd'hui une priorité indiscutable. Il s'agit d'un enjeu majeur à plusieurs niveaux : l'atteinte des objectifs de la Région wallonne en termes de réduction des gaz à effets de serre ; la conservation et la viabilité de notre patrimoine bâti ainsi que la préservation des sites remarquables ; enfin, la précarité énergétique à laquelle nous sommes confrontés et face à laquelle les bâtiments à valeur patrimoniale doivent aussi s'adapter.



Maison Lambrette, Verviers. © AWaP

La thématique est particulièrement vaste et complexe ; elle l'est d'autant plus pour les bâtiments remarquables. Il est donc essentiel de former tous les acteurs impliqués, étant donné que l'ambition de rénover nos bâtiments dans les prochaines années est particulièrement élevée et que les dégâts liés à des interventions « à la va-vite » peuvent s'avérer catastrophiques et irréversibles. Ces questions sont donc autant nécessaires que complexes.

Il n'est plus possible aujourd'hui de ne pas améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments classés au seul motif que des dérogations sont possibles pour le patrimoine. L'obtention de celles-ci accroît la responsabilité qui incombe à l'AWaP. En effet, afin de poser les meilleurs choix possibles, vu l'absence de réglementation, la formation des acteurs est primordiale. Une dérogation ne signifie pas ne rien faire mais

au contraire, un « mieux-faire » qui n'est possible que si les acteurs sont suffisamment informés et armés pour mener à bien ces projets.

L'AWaP a donc décidé, il y a déjà un an, de faire de la formation sur ce sujet, une priorité. C'est ainsi que ces deux journées à destination des agents de l'AWaP et d'autres entités en charge du patrimoine ont vu le jour.

Ces 29 et 30 novembre, nous avons abordé des sujets variés : la restauration de châssis et la performance énergétique des vitrages, la résilience de notre patrimoine face aux changements climatiques, les physiques du bâtiment, dont les risques liés à la condensation lorsque l'isolation est réalisée sans prise en compte de la complexité globale de l'enveloppe, la pose de panneaux photovoltaïques, les réglementations actuelles et à venir...

Ces deux journées de formation, agrémentées de rencontres, visites et débats ont été particulièrement appréciées par un public varié demandeur de se former dans les questions énergétiques.

Riche de cette expérience, l'AWaP ambitionne de proposer, de manière régulière, des conférences sur les questions liées à la performance énergétique des bâtiments.

Vincent DE ROUBAIX

Renseignements

+32 (0)85 410 368

vincent.deroubaix@awap.be

L'AWAP A OCTROYÉ LE PRIX DU MÉMOIRE/ TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES 2022

Chaque année, l'AWaP organise un concours destiné à récompenser des mémoires et travaux de fin d'études (TFE) relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie et à Bruxelles.

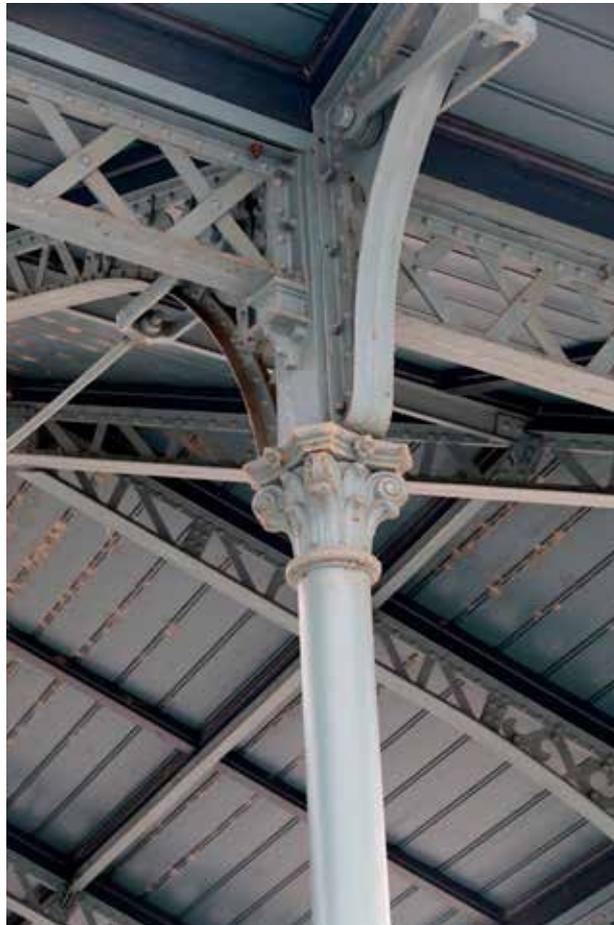
Pour la dixième édition de ce prix, la compétition mettait en concurrence quatre mémoires traitant de sujets variés allant de la sculpture en pierre bleue au mouvement moderniste en passant par les écosystèmes propres aux jardins historiques.

Le jury était composé d'un panel de sept spécialistes du patrimoine en provenance des différentes institutions belges : l'Académie royale de Belgique, les Commissions royales des Monuments, Sites et Fouilles (Région wallonne et Région Bruxelles-Capitale), le Raymond Lemaire International Centre for Conservation [RLICC] (KULeuven), Urban Brussels et l'AWaP.

Lors de la délibération qui s'est tenue le 9 décembre dernier, le choix du jury s'est porté sur le travail de fin d'études du master en Architecture, particulièrement conséquent et pertinent de Baptiste Drugmand. Le jury a, en effet, choisi de récompenser l'enthousiasme, la rigueur et la grande richesse de ce mémoire intitulé *Évolution des abris ferroviaires pour voyageurs en Belgique*. Cette étude passionnante fait voyager le lecteur à travers la Belgique et les époques à la découverte de ce patrimoine peu connu. Les recherches de B. Drugmand ont le mérite d'attirer notre attention sur ces abris - parfois remarquables, souvent innovants et aujourd'hui menacés - qui sont des témoins de notre histoire industrielle. Comme le dit l'auteur du travail : « Ce mémoire permet, à partir d'un corpus en grande partie existant, de retracer une part fondamentale de l'histoire de l'architecture et des chemins de fer ».

L'attribution du prix est assortie d'un montant de 1500 € qui sera remis au lauréat dans le courant du premier semestre de l'année 2023.

La prochaine édition du Prix du mémoire sera attribuée en 2024 et mettra en concurrence les mémoires des étudiants des années académiques 2021-2022 et 2022-2023. Pour cette édition, deux prix seront attribués dans deux catégories distinctes. La catégorie « ouverte » est destinée aux titulaires d'un diplôme de master en Histoire de l'Art, Archéologie, Architecture, Architecture paysagère, Architecture d'intérieur ou d'Ingénieur Architecte alors que la catégorie « spécialisation » est réservée à des jeunes diplômés dans le cadre du master



Détail de la halle du quai de Pepinster. © Drugmand

de spécialisation en Conservation et Restauration du Patrimoine culturel immobilier. L'échéance pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre 2023 à minuit. Le formulaire de candidature sera disponible en ligne sur le site Internet de l'AWaP dans les prochaines semaines.

Vincent DE ROUBAIX

Renseignements

+32 (0)85 410 368

vincent.deroubaix@awap.be

REVALORISATION/RÉAFFECTATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL – QUATRE JOURNÉES D'ÉTUDE EN 2023

En 2023, l'AWaP et la FABI (Fédération royale d'associations belges d'ingénieurs civils, d'ingénieurs agronomes et de bioingénieurs) organisent un cycle de quatre journées d'étude consacrées à la réaffectation et à la revalorisation du patrimoine industriel.

Au cours de ces journées, les aspects suivants seront abordés : Qu'entendons-nous par « patrimoine industriel », les inventaires et documentation du patrimoine industriel, le classement du patrimoine industriel, les sauvegarde, conservation, restauration, les économies circulaire et du patrimoine, la réutilisation, les politiques publiques, la valorisation du patrimoine industriel via d'autres vecteurs culturels, la conservation et la valorisation des « machines », le rôle des communautés patrimoniales...

Des exposés généraux sur ces thèmes seront présentés mais aussi et surtout, un grand nombre d'exemples de



revalorisations réussies, ou posant question ou encore, en cours de réalisation.

L'objectif est d'apporter aux gestionnaires du patrimoine, aux auteurs de projet, aux enseignants, aux étudiants... des pistes de réflexion concernant notamment les conditions nécessaires à la réussite de telles opérations. Des cas wallons seront également présentés de manière à susciter des synergies.

Les deux premières journées se dérouleront aux moulins de Beez (Namur) le 29 mars et le 25 mai 2023; les deux autres, le 5 octobre et le 30 novembre 2023. Des visites de sites réaffectés sont également en cours de réflexion.

Caroline ROBINET

Renseignements
caroline.robinet@awap.be

La Direction de la Formation aux Métiers du Patrimoine de l'Agence wallonne du Patrimoine organise au Pôle de la Pierre à Soignies des formations professionnelles de perfectionnement aux métiers du patrimoine et de la pierre.

**GÉOLOGIE • STÉRÉOTOMIE • TAILLE ET FINITIONS
TRADITIONNELLES • RESTAURATION ET CONSERVATION •
PAVAGE • MARBRERIE • NUMÉRIQUE**

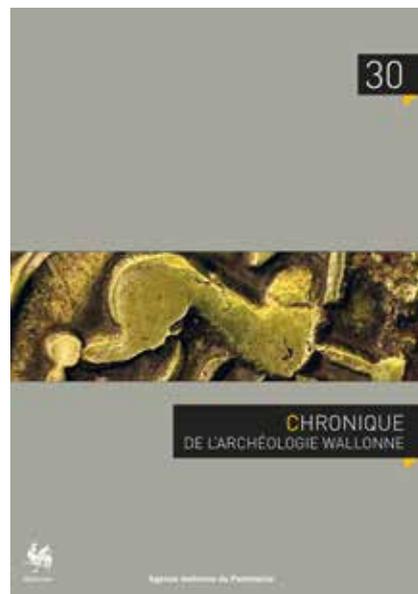
Retrouvez l'ensemble des formations sur www.agencewallonnedupatrimoine.be/former

LA CHRONIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE A 30 ANS!

Depuis 1993, la *Chronique de l'Archéologie wallonne* rend compte annuellement de l'activité archéologique effectuée en Wallonie par l'AWaP, les institutions scientifiques et les partenaires privés. Le volume 30 concerne les activités menées en 2021.

Toutes les périodes sont abordées au long des quatre-vingt-deux articles. En ce qui concerne la Préhistoire, épinglons la poursuite des fouilles des minières de silex néolithiques de Mons/Spiennes, de la grotte du Trou Al'Wesse à Modave et de la grotte Genvier à Viroinval/Treignes. Des occupations protohistoriques ont été mises au jour lors d'évaluations de grande ampleur à Tournai/Blandain, Leuze-en-Hainaut/Chapelle-à-Oie et Grâce-Hollogne/Horion-Hozémont. Pour l'époque romaine, citons les découvertes toujours abondantes à Arlon, ainsi que les fouilles dans les villas d'Onhaye/Anthée, Habay/Habay-la-Neuve et

Habay-la-Vieille et dans l'établissement rural de Nereth à Baelen, mais également l'étude des décors en pierre de la villa de Mons/Nouvelles. Les sites médiévaux et modernes, les plus représentés dans ce volume de la *Chronique*, sont de nature variée, qu'il s'agisse de sites d'habitat, d'artisanat, funéraires, religieux, castraux, civils ou défensifs. Mentionnons particulièrement le site de Ramillies/Huppaye, qui rassemble au même endroit une chapelle de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, un cimetière et un corps de logis occupé au xv^e siècle. L'époque contemporaine est abordée par le biais de sites civils (Verviers), industriels (Charleroi/



Couillet, Châtelet/Châtelineau) ou liés à l'histoire militaire (Antoing/Bruyelle et Calonne, Charleroi et Tournai).



Fouille du puits d'extraction ST6, août 2021, Mons (Spiennes). © AWaP

Ce volume 30 fait la part belle aux activités de l'AWaP, qu'il s'agisse d'interventions consécutives à des découvertes fortuites, de suivis de chantiers d'aménagement, d'évaluations, de fouilles extensives, d'archéologie du bâti ou d'études de mobilier. L'accent est également mis sur la conservation préventive de sites tels que l'Archéoforum et les bâtiments claustraux de l'abbaye Saint-Jacques à Liège et les minières de Spiennes, ainsi que sur le monitoring de dépôts de mobilier archéologique à Liège, Namur/Jambes et Amay/Jehay-Bodegnée. Les activités des universités et des institutions scientifiques sont représentées par les fouilles programmées au château de Walhain/Walhain-Saint-Paul (UCLouvain), à Thuin (ULB), à la grotte du Trou Al'Wesse à Modave (ULiège) et à la grotte Genvier à Viroinval/Treignes (Cedarc/Musée du Malgré-Tout), et par l'étude de bâti du prieuré de l'Ermitte à Braine-l'Alleud (Musée Art & Histoire).

Les cercles d'archéologie ont poursuivi leurs recherches sur les établissements fortifiés d'Engis/Hermalle-sous-Huy et de Modave/Vierset-Barse (Cercle archéologique Hesbaye-Condruz), au château de Wanze/Moha (Les Amis du Château féodal de Moha en collaboration avec l'UNamur), à la villa de Mageroy à Habay/Habay-la-Vieille (ARC-HAB), dans le village de Gesves/Haltinne (archeolo-J - Jeunesses archéologiques) et dans la Lesse à Houyet/Ciergnon et à Rochefort/Han-sur-Lesse (CRAF). Enfin, il faut signaler l'activité des prospecteurs locaux à Brunehaut/Hollain, Froidchapelle, Baelen, Pepinster/Soiron, Saint-Georges-sur-Meuse, Walcourt/Pry et Vogenée.

Tous les volumes de la *Chronique de l'Archéologie wallonne* sont consultables sur Internet (www.wallonie.be/patrimoine/caw), et la recherche dans les articles est possible grâce à un moteur de recherche.

Chronique de l'Archéologie wallonne, 30, 2023, 282 p., 12 €.

Gaëlle DUMONT

Renseignements - Éditions de l'AWaP

Direction de la Promotion du patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4

5000 Namur (Beez)

+32 (0)81 23 07 03

publication@awap.be

Boutique en ligne :

<https://promotion.awap.be>

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège

+32 (0)4 250 93 70 • infoarcho@awap.be

LE CINQUIÈME **OPUS** DE LA COLLECTION **VI@MALAGNE**

Depuis plus de 25 ans, Malagne, l'Archéoparc de Rochefort fait revivre une villa gallo-romaine du premier siècle autour de vestiges d'époque. Aux missions de préservation et de valorisation des structures archéologiques s'ajoute une volonté de participer activement à la recherche scientifique. De nombreuses thématiques sont abordées sur le site grâce à des travaux d'archéologie expérimentale.

Parmi eux, l'étude de la bière antique, ou cervesoie, occupe une place de choix. Cela fait 20 ans déjà qu'une bière expérimentale est brassée au sein du domaine, en faible quantité et non commercialisée. Concoctée dans la brasserie reconstituée et aromatisée avec les plantes du jardin romain, le breuvage surprendra agréablement les amateurs comme les passionnés.

Le cinquième opus de la collection Vi@Malagne retrace les étapes de cette aventure, des premières ébauches de recettes jusqu'aux essais récents de maltage et de brassage. Ce projet a reçu le soutien du Fonds Robert Beaujean, géré par la fondation Roi Baudouin. La brochure (64 pages A5) est disponible à la boutique de l'Archéoparc (5 €) ou sur commande à l'adresse électronique malagne@malagne.be.

Florence GARIT

(Malagne, Archéoparc de Rochefort)



L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX PATRIMONIAUX

Si visiter un site patrimonial semble être une activité relativement aisée, pour une personne à mobilité réduite ou en situation de handicap, cela peut vite s'apparenter à un réel parcours du combattant. Le manque de dispositifs adaptés aux personnes à besoins spécifiques peut s'avérer être un frein à la visite ou en altérer considérablement l'expérience. Les publics n'ayant pas la possibilité de profiter de l'ensemble des services se sentent alors pénalisés.



Rampe d'accès, abbaye de Villers-la-Ville. © Abbaye de Villers-la-Ville

Heureusement, la perception du handicap dans la société ayant évolué, la situation tend à s'améliorer. L'ancien modèle individuel, selon lequel la personne handicapée était considérée comme problématique, a été remplacé par un modèle social du handicap, qui considère que la société est à l'origine du problème. C'est donc l'environnement lui-même qui entrave ou, à l'inverse, facilite la participation de chacun.

Ce changement de paradigme s'accompagne du fait que l'inclusion et l'égalité des chances sont devenues des

concepts clés dans notre société. Dans les faits, cependant, il y a parfois encore du chemin à parcourir pour assurer à chacun un accès fluide et aisé à toutes les infrastructures, notamment dans le secteur patrimonial.

Bien souvent, les dispositifs en matière d'accessibilité ne sont appliqués qu'au parking, à la porte d'entrée ou aux sanitaires, ce qui s'avère nettement insuffisant. En effet, d'autres éléments sont à prendre en considération pour garantir à tout un chacun une expérience globale facilitée et réussie. Songeons tout d'abord à l'accessibilité numérique

grâce à un site Internet adapté, afin de permettre à tous de trouver facilement les informations nécessaires à la préparation d'une visite d'un site patrimonial. Ensuite, il s'agit d'offrir un accès non seulement à l'ensemble des différents espaces qui composent le lieu, mais aussi aux services qui y sont proposés (information, expériences, médiation, communication, horeca...).

De nombreux sites ont déjà mis en place certains dispositifs comme aux abbayes de Villers-la-Ville et d'Orval par exemple. Mais en raison de leur caractère historique, les sites patrimoniaux ne sont pas



Visite guidée adaptée, domaine de Seneffe. © asbl Domaine de Seneffe

toujours faciles à adapter. Des architectures anciennes souvent protégées, voire classées, la crainte de dénaturer un site ancien, le manque de moyens financiers... sont autant d'obstacles rencontrés par les professionnels du secteur. Ces derniers doivent, de ce fait, redoubler de créativité et d'ingéniosité pour trouver des alternatives afin d'ouvrir les portes de leur institution à tous.

À l'accessibilité « réglementaire » peut alors se substituer l'accessibilité d'usage. En effet, si les bâtiments ne peuvent pas répondre aux exigences, le personnel peut acquérir des compétences en matière d'accueil pour accompagner au mieux les publics. Les visites guidées adaptées à certains besoins sont de plus en plus fréquentes. Il est parfois même possible de réserver une visite avec un interprète. Au domaine de Seneffe, par exemple, des visites guidées adaptées aux personnes déficientes visuelles sont organisées et permettent, entre autres, la manipulation d'une maquette en relief du site.

Certaines structures mettent à disposition des manuels, des supports audiovisuels adaptés à tous types de déficiences ou proposent encore des expériences sensorielles. Certains systèmes, discrets mais efficaces, changent radicalement la visite de certains publics, comme la boucle à induction magnétique ou des vidéos en langue

En effet, si les bâtiments
ne peuvent pas
répondre aux exigences,
le personnel peut acquérir
des compétences
en matière d'accueil
pour accompagner
au mieux les publics.

des signes sur tablettes prévues pour les personnes malentendantes, par exemple.

Par ailleurs, de plus en plus de solutions numériques se développent. Les nouvelles technologies permettent désormais d'accéder plus facilement, et parfois virtuellement, à certaines zones non-aménagées et donc inaccessibles pour certains.

En tant que propriétaire ou gestionnaire d'un site patrimonial, il importe de faire preuve d'empathie envers chaque

visiteur. Aussi, il est conseillé de faire l'exercice de parcourir son institution en chaise roulante, en se bandant les yeux ou encore à hauteur d'un enfant pour se rendre compte des difficultés rencontrées par certains publics (une rampe trop raide, un panneau illisible en raison d'un reflet, un espace trop exigü pour se mouvoir en fauteuil roulant...). Une fois cet exercice réalisé, notons qu'il ne suffit pas de mettre l'un ou l'autre dispositif en place. Encore faut-il que ceux-ci soient conformes et adaptés. Par manque de connaissance ou de sensibilisation, certains agencements mis en place pour pallier une difficulté peuvent s'avérer inappropriés et constituer de surcroît des obstacles pour un autre type de handicap. Une quantité de normes définies (largeur de porte, sens d'ouverture des battants, degré d'inclinaison d'une rampe, marquage au sol...) doivent être suivies afin de garantir une accessibilité effective. Pour mener à bien cette réflexion, il importe de se faire conseiller par des professionnels. De nombreuses structures peuvent réaliser des audits et guider les opérateurs patrimoniaux dans les choix à opérer en la matière. Il existe également des labels qui renseignent les visiteurs sur le niveau d'aménagement d'un lieu par type de handicap.

Enfin, adapter entièrement un site à tous les besoins représente un travail conséquent et des coûts souvent élevés. Réfléchir au préalable sur une procédure à long terme et, ainsi, avancer petit à petit mais de façon cohérente se révèle être la meilleure stratégie. Notons qu'il est parfois utile de profiter de périodes de travaux ou de réaménagements pour améliorer l'accessibilité d'un site. C'est, par exemple, le cas à l'hôpital Notre-Dame à la Rose qui a placé la question de l'accueil des PMR au cœur de la réorganisation du site.

Diane DEGREEF
(Musées et Société en Wallonie)

LE PROGRAMME 2023 DU CYCLE DE CONFÉRENCES DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

L'année 2022 a été riche en contenu avec des conférences sur des sujets très variés. Elle a aussi été l'occasion de tester de nouvelles formules avec des présentations en ligne (uniquement ou en mixte) et des captations vidéo disponibles ensuite sur le site de la CRMSF. La programmation pour 2023 promet d'être tout aussi passionnante, afin de vous offrir un aperçu de plusieurs recherches récentes dans divers domaines des sciences humaines.

Le jeudi 19 janvier, Nicolas Combes, directeur général adjoint des Salines royales d'Arc-et-Senans, est venu présenter, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Commission royale, *Un cercle immense à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Un projet unique d'évolution d'un site UNESCO en un îlot de biodiversité inspiré par la ville idéale de Claude-Nicolas Ledoux.*

L'histoire de *l'Architecture néogothique en Wallonie : évolutions, significations et destins d'un patrimoine majeur (1790-1932)* sera retracée par l'architecte Thomas Greck le jeudi 16 mars.

La lauréate du prix Francqui 2022, Veerle Rots, maître de recherche FNRS à l'ULiège (Département des sciences historiques - TraceoLab), exposera, le jeudi 27 avril, *La contribution de l'analyse fonctionnelle à la compréhension du comportement des néandertaliens et des hommes modernes.*

Le jeudi 25 mai, Philippe Villeneuve, architecte en chef des Monuments historiques, nous fera l'honneur, à l'occasion de l'Assemblée générale de

la CRMSF, de venir nous parler de la restauration de Notre-Dame de Paris.

Une conférence sera organisée sur le concept des Journées du Patrimoine le jeudi 7 septembre.

Le jeudi 19 octobre, Pierre Frankignoulle, chargé de cours à la Faculté d'Architecture de l'ULiège, présentera *L'architecture à Liège des années 1945 à 1968.*

Enfin, le jeudi 16 novembre, l'architecte Alberto Solinis-Carreira nous emmènera à la découverte d'un patrimoine méconnu : *De Archaeologia electrica. L'ancienne Centrale électrique de la Société anonyme des Carrières et de la Sucrierie P.J. Wincqz.*

Les conférences de la CRMSF sont gratuites et ouvertes à tous et toutes. Cependant, une inscription préalable est obligatoire. Pour être tenu informé et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte. Les conférences peuvent être organisées sur place, uniquement en ligne ou en formule mixte.



Conférence dans la salle Wallonie, Vertbois à Liège. © CRMSF

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois, 13c - 4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be

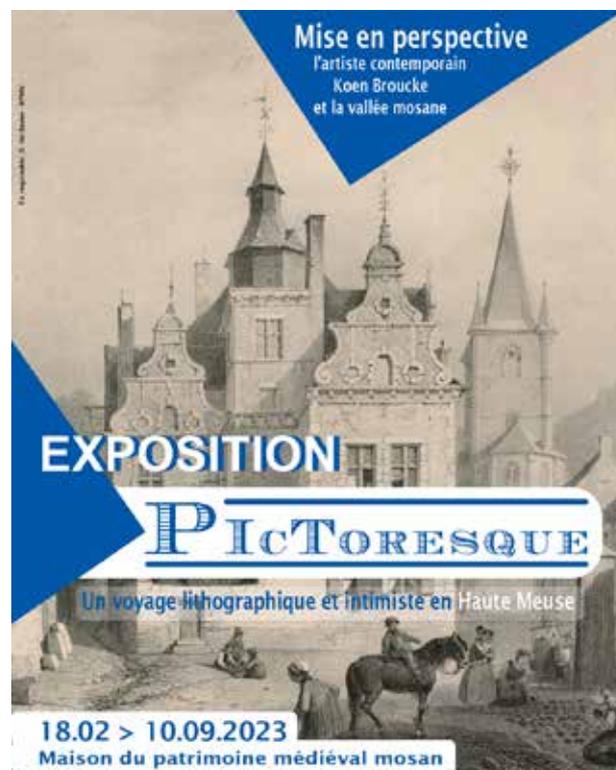
UNE INVITATION AU VOYAGE EN HAUTE MEUSE

Du 18 février au 23 octobre 2023, la Maison du patrimoine médiéval mosan (MPMM) accueille l'exposition *Pictoresque. Un voyage lithographique et intimiste en Haute Meuse*, conçue par la Société archéologique de Namur.

Cette exposition met à l'honneur des récits de voyages pittoresques du XIX^e siècle. Ces riches volumes illustrés, provenant tant des collections privées d'un bibliophile belge que de celles du cabinet des dessins et estampes de la Société archéologique de Namur, s'intéressent à de nombreux sites namurois comme autant de témoignages représentatifs du patrimoine monumental national. À la MPMM, cette invitation à partir à la rencontre des voyageurs tombés sous le charme de la Haute Meuse dinantaise et de son patrimoine, s'accompagne de la découverte de peintures de Koen Broucke. L'atelier de cet historien et artiste plasticien belge a récemment trouvé place à Waulsort, petit village des bords de Meuse et haut lieu de villégiature au XIX^e siècle. Voici ainsi une opportunité de mettre en regard ces œuvres, passées et contemporaines, dédiées au paysage mosan.



Village et parc de l'ancienne abbaye bénédictine, Waulsort. © MPMM



Quelques sites découverts par le biais des lithographies sont mis à l'honneur lors de visites guidées organisées le premier dimanche de chaque mois : les ruines médiévales de Montaigle (2 avril),

les jardins et la grotte du château de Freÿr (7 mai), le château de Spontin (4 juin), le village de Waulsort et le parc de l'ancienne abbaye bénédictine (2 juillet), la tour et la grotte de Montfat à Dinant (6 août), l'exposition temporaire et une balade autour du château de Walzin (3 septembre) et enfin les ruines du site médiéval de Poilvache (1^{er} octobre). Des combinés mêlant l'exposition temporaire et la visite des ruines de Montaigle ou du jardin et de la grotte de Freÿr sont également proposés pour des groupes.

Renseignements

+32 (0)82 22 36 16

info@mpmm.be

www.mpmm.be

L'ANNÉE ANNIVERSAIRE DE L'INSCRIPTION DES SITES MINIERES MAJEURS DE WALLONIE SE CLÔTURE EN BEAUTÉ

Le 1^{er} juillet 2022 très exactement, les sites miniers majeurs de Wallonie fêtaient les 10 ans de leur inscription sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial. À l'occasion de cet anniversaire, de nombreuses festivités étaient organisées tout au long de l'année dans le cadre d'un vaste programme intitulé « Du Fond à la lumière » : expositions, animations, ateliers, publications, inaugurations, spectacles musicaux, fêtes traditionnelles...



Introduction par le Professeur Helmut Albrecht, expert auprès du TICCIH et examinateur de la candidature des sites miniers majeurs de Wallonie à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. © AWaP

Au Grand-Hornu a notamment été inaugurée en septembre l'exposition *Au charbon ! Pour un design post-carbone*, une exposition d'envergure et couronnée de succès autour de ce combustible qui provoqua un tournant majeur lors de la Révolution industrielle et autour duquel des desingners se sont questionnés quant à son usage futur, le transformant de manière non-polluante, en adoptant des postures très actuelles, aptes à régénérer notre futur.

En outre, le site du Grand-Hornu a eu l'honneur d'accueillir en 2022 le spectacle d'inauguration des Journées du Patrimoine, placées sous le thème de *Patrimoine et Innovation*. Une belle façon de mettre en valeur et en lumière le riche passé industriel wallon.

À Blegny-Mine était notamment proposée, parmi d'autres activités, l'exposition photographique en plein air *Vis[i]ons*, inaugurée par les autorités le 2 juillet lors de la cérémonie de commémoration du dixième anniversaire de l'inscription par l'UNESCO. Cette exposition, aujourd'hui terminée, mettait en évidence le travail de sauvegarde

du patrimoine effectué au fil des années et, en plaçant des photos à travers le site à l'endroit de leur prise, soulignait l'évolution de celui-ci et les nouvelles infrastructures mises en place via des avant/après édifiants.

À Bois-du-Luc, c'est, entre autres, l'artiste belge Daniel Pelletti qui a été mis à l'honneur à travers l'exposition *Peinture à vif : focus sur notre paysage minier*. Les paysages miniers mis en abîme au sein du site et sublimes par l'artiste ont sans conteste su profondément toucher le public, au point que l'exposition a été prolongée. Diverses activités dédiées les unes aux enfants, les autres aux adultes ou encore aux familles ont été déclinées autour de cette exposition, alliant ainsi art, pédagogie, sport et découverte de la nature : balades, parcours vélo, stages pour enfants, visites guidées par l'artiste...

Au Bois du Cazier, on fêtait en 2022 non pas un mais trois anniversaires puisqu'on célébrait également cette année les 200 ans de l'octroi de la concession minière et les 20 ans d'ouverture du lieu de mémoire. Outre plusieurs expositions, dont l'exposition

Seconde peau qui présentait plus de quatre-vingts portraits de ces hommes qui ont participé à l'essor industriel du Pays Noir, cette année particulière a été célébrée par la publication de l'ouvrage *Le Bois du Cazier. Mémoires vives* issu des témoignages de vingt-cinq personnalités liées de près au site et qui en constituent la mémoire. L'année 2022 a aussi vu l'inauguration d'une toute nouvelle scénographie pour l'Espace du 8 août 1956.

Au-delà des activités organisées par chacun des sites, les quatre sites miniers organisaient en date des 18 et 19 novembre et en étroite collaboration avec l'AWaP, un colloque intitulé *Partager notre mémoire industrielle*. En effet, les sites miniers, et les sites patrimoniaux de manière générale, ont pour mission de transmettre le patrimoine dont ils ont la charge aux générations futures, tant par la conservation de celui-ci que par la transmission de la mémoire qui y est associée. Il s'agit aussi bien d'une mémoire de l'histoire, de la vie, des pratiques, des techniques, des innovations propres à l'industrie minière que de l'environnement (naturel et social).



Exposition *Vis[i]ons*, le puits Marie, Blegny-Mine. © AWaP

Cependant, les sites du patrimoine sont aujourd'hui confrontés à diverses difficultés qui mettent en péril le succès de leur mission : la multiplication des activités touristiques et culturelles qui engendre une concurrence accrue auprès du public, l'évolution des centres d'intérêt, la lenteur de l'adaptation des sites historiques au langage et aux modes de communication et de médiation actuels et enfin malheureusement, la disparition des témoins directs et donc les risques de dilution de cette mémoire industrielle.

Afin de trouver ensemble des pistes pour contrer ces difficultés, les organisateurs avaient concocté un programme permettant, au travers des diverses interventions, de découvrir les efforts entrepris par différents sites post-industriels pour activer cette mémoire et cette culture industrielles, particulièrement minière, pour la valoriser et aussi l'actualiser.

Les différents intervenants ont pu donner un large aperçu de solutions actuelles déjà éprouvées (numérisation, modélisation du patrimoine, production de films, expositions interactives, expériences participatives locales...) ou en phase d'expérimentation (comme la 3D, l'immersion, les visites virtuelles, les jeux numériques...). Ce partage

d'expérience a notamment permis de découvrir des exemples récents de valorisation du patrimoine industriel auprès des différents publics à travers des nouvelles technologies, témoignant de la nécessité de varier les moyens de médiation mais aussi de trouver un juste milieu entre adaptation et innovation, entre authenticité et attractivité, entre digitalisation des outils et matérialité de la mémoire.

Outre les interventions des orateurs, le colloque proposait aussi quatre workshops autour de thèmes très présents à l'heure actuelle : le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale, la bande dessinée comme outil ludique de médiation, les opportunités pour durabiliser les médiations et les limites de la technologie dans les parcours muséaux.

La clôture du colloque a été réalisée par le Professeur M. Preite, rapporteur du colloque, et membre des conseils d'administration du TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) et de l'ERIH (European Route of Industrial Heritage).

Il a notamment souligné que, outre les questions d'innovation des moyens de

médiation qui peuvent élargir ou renouveler la compréhension des musées, il était nécessaire d'ouvrir les frontières entre tous nos sites de culture, d'établir des liaisons, de développer des connexions. Dans le cas des sites miniers majeurs de Wallonie, cela a d'autant plus d'importance que l'UNESCO les a reconnus en tant que série, quatre biens constitutifs d'un tout.

Concernant les publics, les expériences présentées ont montré que les musées devaient chercher à s'ouvrir à de nouveaux publics en développant des approches de moins en moins élitistes et en établissant une relation plus claire avec eux, en cherchant à répondre plus directement aux questions et aux attentes des visiteurs et de la société. Les moyens pourraient être : limiter les rapports passifs et donner au public le rôle d'acteur qu'il réclame, développer les médiations en accord avec les enjeux de notre société...

Gageons que l'inventaire des bonnes pratiques et le partage d'expériences issus de ce colloque permettront à nos sites miniers et à nos sites de culture industrielle de manière générale de diversifier leurs démarches d'actualisation pour arriver à capter et fidéliser les publics anciens et nouveaux.

Pour ce faire, les musées devront certainement entreprendre une révision profonde des systèmes narratifs utilisés, en partant des intérêts des publics et en s'adressant à leur sensibilité personnelle afin d'évaluer les besoins de médiations nécessaires pour donner réponse à leurs attentes. Dans cette optique, les récits traditionnels devront sans doute être révisés et davantage conjugués à la virtualité mais, au terme de cet effort, la transmission de la mémoire industrielle sera garantie.

À la fin de cette année anniversaire, la Wallonie et ses sites miniers majeurs peuvent être fiers du chemin parcouru, du succès remporté et des voies qui s'ouvrent à eux et qui sont porteurs d'optimisme au moment où ils s'engagent dans une nouvelle décennie sous le signe du patrimoine mondial.

Claire BARBIER

LES JOURNÉES D'ARCHÉOLOGIE EN WALLONIE

Les traditionnelles *Journées d'Archéologie en Wallonie* ont eu lieu les 24 et 25 novembre 2022. À l'instar des autres éditions, la première journée a permis de présenter les actualités de l'année écoulée. La seconde journée, cette année, a été consacrée à l'apport des archéosciences à l'archéologie en Wallonie.

Les deux jours ont rassemblé plus de cent-cinquante personnes et ils ont été prolifiques en échanges et collaborations.

Vous n'avez pas pu y assister ? Bloquez d'ores et déjà votre agenda pour nous rejoindre en 2023. Prochaine édition les 23 et 24 novembre 2023.



Journées d'Archéologie en Wallonie, Beez. © AWaP

LE GRAND DÉSTOCKAGE DES PUBLICATIONS

Le samedi 17 décembre s'est tenu le premier déstockage des publications de l'AWaP. Le public a pu profiter de belles réductions de prix sur les

ouvrages allant jusqu'à - 70 %. Ce sont près de sept-cents ouvrages qui ont ainsi été vendus à des amateurs et des passionnés de patrimoine.

D'autres opérations du même type seront organisées en 2023. Consultez régulièrement notre site Internet pour plus d'informations (www.awap.be).

FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES, ÉDITION 2023

Nous vous donnons rendez-vous sur notre stand à la Foire du Livre de Bruxelles, qui se déroulera du jeudi 30 mars au dimanche 2 avril prochain, sur le site de Tour & Taxis (Hall 1).

Renseignements

Éditions de l'Agence wallonne du Patrimoine
 Direction de la Promotion du patrimoine
 Rue du Moulin de Meuse, 4
 5000 Namur (Beez)
 +32 (0)81 23 07 03
publication@awap.be



Foire du Livre, Bruxelles. © AWaP

LE JEUNE PUBLIC À L'HONNEUR DE LA 35^e ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

La ministre du Patrimoine a annoncé le 16 décembre dernier aux organisateurs le concept général qui sera au cœur de la programmation des 35^{es} Journées du Patrimoine. Comme c'était déjà le cas lors de la dernière édition, l'idée reste celle d'ouvrir au public l'ensemble du patrimoine wallon avec, comme particularité en 2023, l'envie de mettre tout particulièrement en avant un public cible plutôt qu'un thème.

Les 9 et 10 septembre prochains inviteront le jeune public (des plus petits aux ados) à un week-end riche en découvertes du patrimoine au travers de nombreuses activités spécialement développées pour eux. Place aux visites adaptées, ateliers spécifiques, animations, jeux, carnets pédagogiques, contes, chasses au trésor, jeux de piste, spectacles... et à bien d'autres choses qui ouvriront les portes du patrimoine aux jeunes.

Comme de coutume, les organisateurs souhaitant participer à cette 35^e édition sont invités à déposer leur candidature au moyen d'un formulaire papier ou interactif (à renvoyer à journeesdupatrimoine@awap.be ou par voie postale) ou en ligne, sur le nouveau portail lancé tout dernièrement. Les formulaires, le lien vers le portail où s'inscrire ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.journeesdupatrimoine.be (dans l'onglet Je suis organisateur/Journées du Patrimoine). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 mars 2023.

Pour peu qu'ils soient complets et rencontrent l'ensemble des conditions de participation, les dossiers déposés



Journée des organisateurs des Journées du Patrimoine, Amay. © AWaP

pourront figurer au programme global. Ces conditions sont la gratuité d'accès au site ou à l'activité et l'intérêt patrimonial du bien candidat. Le cas des dossiers dont le caractère patrimonial pourrait paraître moins évident sera analysé, comme c'est le cas chaque année, par le Comité exécutif des Journées, qui statuera sur ce point.

Indépendamment des conditions de participation de base rappelées ci-dessus, les activités ciblant le jeune public seront en outre tout particulièrement mises en avant dans la brochure et pourront être éligibles à un subside forfaitaire. Il n'y a donc plus, comme par le passé, d'interventions pour le guidage, l'encadrement et le nettoyage. Pour

Les activités ciblant
le jeune public seront
tout particulièrement
mises en avant
dans la brochure.

être éligibles, ces activités destinées aux jeunes devront être encadrées lors des Journées du Patrimoine ou avoir nécessité un temps de préparation en amont. Les coins enfants, les espaces ludiques, les châteaux gonflables, les activités occupationnelles sans encadrement, les rallyes, les questionnaires et carnets déjà conçus et utilisés avant les Journées du Patrimoine ne pourront donc ouvrir le droit à ce nouveau type de subvention. Afin de mettre cette nouvelle édition sur pied, le traditionnel cycle de formations réservé aux organisateurs des Journées du Patrimoine comprendra des sessions dédiées à la manière d'appréhender ce public particulier.

D'autres rendez-vous à destination du jeune public en 2023

La 13^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine, qui aura lieu cette année du lundi 3 au vendredi 7 avril, invite les élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{er} et 2^e secondaire, à la visite de vingt-deux lieux distillant un éclairage particulier sur « La Wallonie industrielle ». Ces sites proposeront à la fois une découverte classique des lieux et des moments plus ludiques. Un jeu didactique décliné pour chacun des lieux participant à cette nouvelle édition sera, cette année encore, développé en partenariat avec l'association Musées et Sociétés en Wallonie. Le programme complet des activités est en cours de diffusion auprès de toutes les écoles de Wallonie qui pourront prochainement s'y inscrire.

Un peu plus tard ce printemps, les jeunes et leur famille seront également conviés à la troisième édition de la Vie de château en famille. Cet événement, qui a lieu traditionnellement le 1^{er} mai, invite parents et enfants à la découverte

d'une trentaine de châteaux wallons. Les sites accessibles gratuitement à cette occasion concoctent des activités variées et un jeu de piste développé également en partenariat avec MSW. Le programme sera lui aussi prochainement diffusé auprès des partenaires et disponible sur www.journeesdupatrimoine.be où toutes les informations relatives à ces deux événements sont régulièrement mises à jour.

La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le premier fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 janvier au 14 avril 2023 et est consultable sur www.journeesdupatrimoine.be.

L'inscription d'activités pour le deuxième trimestre (15 avril - 14 juillet) est possible jusqu'au 15 mars. N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous.

Stephanie BONATO

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)



OPÉRATION SPECTACULAIRE ON A TIRÉ LE BOUCHON DE LA MEUSE

Au début de l'automne 2022, comme tous les 5 ans, la Meuse a été au chômage sur près de 45 km (de la frontière française au barrage de La Plante à Namur).

Concrètement, elle a été vidée d'une grande partie de ses eaux pendant trois semaines de manière à permettre

l'inspection, la réparation et le nettoyage des berges, des barrages et des écluses.

Ce sont exactement quatre ouvrages d'art qui ont été entretenus cette année : l'écluse d'Anseremme, l'écluse de Waulsort, l'écluse de Hun et le pont Saint-Jean à Anseremme.



Écluse de Hun, Anhée. © AC-Anhée

Pour effectuer les travaux utiles, neuf barrages ont été ouverts l'un après l'autre en commençant par Namur. Cela a permis au niveau de la Meuse de descendre progressivement en 36 h de 10 cm par heure environ sur 45 km.



À ton avis, combien de m³ d'eau ont été vidés ?

+/- 16 m³

+/- 16 000 m³

+/- 16 000 000 m³



MOTS MÊLÉS - Retrouve dans la grille ci-dessous le nom des neuf barrages

LA PLANTE · TAILFER ·
RIVIÈRE · HUN · HOUX · DINANT ·
ANSEREMME · WAULSORT · HASTIÈRE



Replace les dix mots suivant à leur juste place.

FRANCHIR

PORTES

NIVEAUX

S'ÉQUILIBRE

RAIDES

MOYEN-ÂGE

VASES

VANNES

ÉCLUSES

DÉNIVELÉ

A	N	S	E	R	E	M	M	E	A
X	J	D	L	I	T	E	E	R	E
F	L	E	U	V	E	R	U	E	O
L	A	H	A	I	V	W	S	I	R
A	G	U	A	E	I	A	E	T	N
P	U	N	N	R	E	U	R	S	N
L	N	S	R	E	F	L	I	A	T
A	E	A	W	A	P	S	R	H	A
N	I	L	E	N	H	O	U	X	E
T	S	P	W	S	U	R	U	I	O
E	D	I	N	A	N	T	E	M	M

Les _____ ont été inventées à la fin du _____ pour permettre aux bateaux de _____ des endroits de cours d'eau où des pentes étaient trop _____ et empêchaient les navigateurs de continuer leur route.

Pour faire simple, une écluse est composée de trois bacs d'eau se suivant et de _____ d'eau différents ainsi que de deux _____ situées chacune entre deux des bacs d'eau. Selon le principe des _____ communicant, en ouvrant l'une puis l'autre des deux vannes, le niveau de l'eau entre deux bassins situés l'un à côté de l'autre _____ et le bateau, après avoir franchi les _____ séparant un bac d'eau de l'autre, peut alors franchir le _____.

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Annick Fourmeaux,
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)
Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse lalettredupatrimoine@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[@agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[@AWaP_Patrimoine](https://twitter.com/AWaP_Patrimoine)

ISBN 978-2-39038-179-2



La Lettre du Patrimoine n° 69 01 | 02 | 03 2023

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 20 janvier 2023

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2023/14.407/26